

CSLS Conference on the State of Living Standards and the Quality of Life in Canada

October 30 - 31, 1998 Château Laurier Hotel, Ottawa, Ontario



*Centre for the
Study of Living Standards
Centre d'étude des
niveaux de vie*

**A New Multidimensional Index of Poverty Richness (MIPR) for
Canada: A Comparison with LICO**

Simon Langlois
Université Laval

François Gardes
Université de Paris

Session 6A: Conceptual and Empirical Issues in the Measurement of Well-being
October 31 8:30 AM - 11:00 AM

A new Multidimensional Index of Poverty Richness for Canada: A Comparison with LICO

**Un nouvel indice multidimensionnel de pauvreté richesse:une comparaison avec le SFR de
Statistique Canada**

François Gardes (Université de Paris I, Lamia et Crédoc)

Simon Langlois (Université Laval)

Octobre 1998

Texte présenté au colloque State of Living Standards & Quality of Life in Canada, 30-31 Octobre
1998, Ottawa, Ontario

Résumé

Cinq groupes socioéconomiques de ménages sont définis à l'aide d'un indice multidimensionnel nouveau (IMPR) construit à partir de trois dimensions: satisfaction des besoins de base, marginalisation par rapport à une population de référence et revenu total du ménage, indice qui permet de caractériser la pauvreté mais aussi la richesse des ménages. La proportion de ménages pauvres est stable au Canada, mais la quasi pauvreté augmente depuis 1978, de même que la gravité de la situation des pauvres. L'article analyse la convergence des structures de la consommations entre les cinq groupes de ménages de 1969 à 1992, sur les plans transversal et longitudinal. L'évolution de la structure de la consommation va dans le même sens sur ces deux plans. Quand leurs revenus augmentent, les classes socioéconomiques qui occupent des positions inférieures n'ont cependant pas les mêmes comportements de consommation que les classes supérieures, toutes choses égales par ailleurs. La différenciation sociale des consommations dépasse la vitesse d'évolution temporelle pour les biens de luxe, ce qui implique que la croissance des revenus des ménages les moins riches au cours de leur cycle de vie ne leur permet donc pas de rattraper les positions acquises par les ménages plus riches.

Introduction

La structure de la consommation marchande des ménages change de façon marquée dans le temps et au cours du cycle de vie des familles et des individus. Sur longue période, les ménages s'enrichissent en moyenne, les besoins de leurs membres varient et les prix réels des biens et services se modifient. Mais ces changements se produisent-ils au même rythme dans tous les groupes sociaux? Peut-on alors parler d'une homogénéisation des structures de consommation entre différents groupes sociaux et en particulier entre les ménages riches et les ménages pauvres? Comment sont liés les changements sur le plan transversal et sur le plan longitudinal? Cet article vise à répondre à ces questions qui soulèvent par ailleurs d'importantes difficultés sur le plan méthodologique que nous proposons de surmonter en proposant des solutions nouvelles, notamment pour l'examen des évolutions temporelles.

L'analyse de l'évolution de la structure de la consommation dans une perspective dynamique pose trois types différents de problèmes. Le premier met l'accent sur les distances qui séparent les classes socioéconomiques à diverses périodes : les pauvres d'aujourd'hui sont-ils davantage différents des autres classes socioéconomiques lorsqu'on les compare aux pauvres d'hier? Les riches ont-ils tendance à se distancer des autres groupes? Le deuxième problème soulève la question de la convergence des structures de consommation au cours du cycle de vie: la consommation des ménages homogènes à la fois quant à la scolarité et au milieu de vie et faisant partie d'une même cohorte est-elle moins différente à la fin du cycle de vie qu'au début? En d'autres termes, les conditions socioéconomiques communes entraînent-elles une convergence au cours du cycle de vie vers un optimum de consommation identique? Le troisième problème concerne l'effet de période et en particulier l'influence des crises économiques sur la convergence intranationale des modes de vie: les crises tendent-elles à différencier les consommations des différents groupes socioéconomiques, qui convergeraient durant les périodes de croissance régulière?

Cette étude constitue à notre connaissance une première analyse sociologique des *dynamiques* de

la consommation par sous-populations homogènes sur le plan socioéconomique et non simplement caractérisées par leur niveau de revenu ou leur classe d'âge. Afin de construire de tels groupes homogènes, nous proposons de caractériser les ménages à l'aide d'un nouvel indice synthétique de pauvreté-richesse (IMPR), indice multidimensionnel construit à partir de trois dimensions: revenus, dépenses et privation. Après avoir dégagé l'évolution du taux de pauvreté et après avoir cerné les changements observés dans la gravité de cette dernière, nous analyserons les comportements de consommation dans les cinq types de ménages qui auront été dégagés, en scrutant trois aspects différents: l'évolution de la structure de la consommation, les distances entre classes socioéconomiques, de même que la différenciation sociale et la diffusion temporelle des besoins, afin de répondre aux questions précédemment posées.

Mesure de la pauvreté et de la richesse des ménages

Analyser la convergence ou la divergence entre ménages pauvres et ménages riches exige d'abord que l'on précise comment sera mesuré le niveau de vie, dans une perspective dynamique, en tenant compte notamment des effets de cohorte et des changements dans la structure démographique de la population.

Les définitions de la pauvreté sont nombreuses et elles sont l'objet de débats entre chercheurs qui ne s'entendent pas sur la meilleure façon de mesurer ce phénomène (Hagenaars 1987; Ringen 1987; Langlois 1987; Foster et Shorrocks 1991; Callan, Nolan et Whelan 1993; Alcock 1993). La plupart des mesures visent à estimer la proportion d'une population qui tombe sous un seuil donné de revenu. Trois critères sont principalement utilisés pour construire ces dernières. Le *revenu disponible par unité de consommation* est celui qui est le plus souvent retenu: seront pauvres, les ménages qui ont moins que la moitié de la moyenne nationale ou encore moins que la moitié de la médiane. Le seuil de pauvreté Eurostat est construit de cette façon. D'autres mesures de la pauvreté sont élaborées à partir d'un ensemble d'indicateurs de *conditions de vie ou de privations*: absence d'une salle de bain ou de l'équipement de base du logement, conditions de salubrité, d'environnement, nombre de pièces par personnes, etc., indicateurs qui sont agrégés dans un indice additif. Seront

pauvres les ménages qui se situent aux échelons inférieurs sur cet indice (Townsend 1979). Enfin, on a aussi estimé des *seuils subjectifs* de pauvreté à partir de questions d'enquêtes diversement formulées sur le revenu minimum jugé nécessaire par le ménage pour vivre à l'aise ou pour arriver dans son budget quotidien. Ces trois critères sont cependant le plus souvent considérés isolément, ce qui rend la majorité des mesures proposées incapables de rendre compte du caractère pluridimensionnel du phénomène de la pauvreté.

Au Canada, les deux mesures les plus connues et les plus utilisées par les chercheurs sont le Seuil de faible revenu (SFR) et la Mesure de faible revenu (MFR) de Statistique Canada. Le SFR est déterminé à partir des dépenses moyennes des ménages observées pour trois postes fondamentaux: l'alimentation, le logement et l'habillement. L'organisme statistique considère comme pauvres les ménages qui consacrent à ces trois fonctions une part de budget supérieure de 20% à la moyenne nationale. En 1969, étaient pauvres les ménages qui consacraient plus de 62% de leurs dépenses totales à ces trois fonctions de consommation. Les proportions ont diminué à 58,5% en 1978, 56,2% en 1986 et 54,7% en 1992. Des seuils différents sont estimés selon la taille du ménage et le milieu de résidence rural-urbain. Le SFR est un seuil mixte, à la fois absolu et relatif. Ce seuil tient compte de l'enrichissement moyen de la population, mais il mesure moins bien le caractère absolu de la pauvreté ou de la faiblesse du revenu, notamment parce que le panier de base pris en considération est incomplet. Le MFR définit la pauvreté comme étant la moitié de la médiane du revenu total par unité, ce qui le rend comparable à d'autres mesures identiques dans un grand ensemble de pays développés.

Il n'y a pas de seuil *officiel* de pauvreté au Canada et Statistique Canada met en garde *de ne pas considérer* les deux mesures qu'il propose comme des seuils de pauvreté parce qu'elles ne sont pas construites à cet effet (voir Statistique Canada 1995; Wolfson et Evans 1990). Cette mise en garde n'est cependant pas respectée par nombre d'organismes (le Conseil national du bien-être social, par exemple) et des chercheurs n'hésitent pas à utiliser ces seuils pour estimer l'incidence de la pauvreté. Une remarque s'avère importante: le choix des ménages de référence pose problème, car les moyennes sont calculées pour l'ensemble du Canada, alors qu'il existe des variations régionales. Tel

qu'ils sont construits, les seuils SFR et MFR nous paraissent sous-estimer la pauvreté dans les provinces riches (l'Ontario) et la sur-estimer dans les autres provinces qui sont les moins riches (les Maritimes, par exemple). Peut-on alors considérer comme pauvres une fraction des ménages de l'Est du Canada qui tombent en deça d'un seuil affecté par le poids de l'Ontario? Pour cette raison, les seuils de faibles revenus ne sont pas vraiment décomposables, ce qui rend nécessaire d'estimer des proportions par régions selon une autre approche.

Par ailleurs, les estimations de la faiblesse du revenu faites par Statistique Canada rendent problématique l'étude des évolutions temporelles, qui est l'objet de cet article. Il serait peu fiable d'analyser les évolutions temporelles de la faiblesse des revenus avec les deux mesures SFR et MFR d'abord parce qu'elles sont avant tout des mesures transversales; les changements dans la structure d'âge ne sont pas pris en compte lorsque l'on compare les seuils ou les taux estimés chaque année par l'organisme canadien. La comparaison des seuils de Statistique Canada sur longue période ne peut pas vraiment mesurer l'évolution de la pauvreté nette des effets dus au changements démographiques.

Les critères de mesure de pauvreté en termes de privations et de conditions de vie ont été également critiqués du fait des problèmes posés par la définition des dimensions des conditions de vie (qui changent dans le temps et selon les populations de référence) et par l'agrégation selon une hypothèse de séparabilité additive des différentes privations. La définition de la pauvreté par un seuil subjectif selon la méthode de van Praag pose enfin des problèmes d'estimation économétrique généralement négligés qui entraînent une sous-estimation de l'élasticités-revenu de ce seuil de pauvreté et une surestimation du nombre de pauvres (Combris et Gardes 1995).

L'indice multidimensionnel de pauvreté-richesse (IMPR)

Afin de contourner ces difficultés, un nouvel indice multidimensionnel de pauvreté-richesse (IMPR) est proposé. Les spécificités de cet indice ont été présentées dans Cardoso et Gardes (1995) et Gardes et Langlois (1996). Cet indice multidimensionnel s'appuie sur une définition opératoire qui

privilégie la prise en compte de trois dimensions différentes de la pauvreté: (a) la *privation ou la non-satisfaction des besoins de base*, (b) la *marginalisation* par rapport à une population de référence du ménage et (c) *l'insuffisance des ressources monétaires* relativement à l'ensemble de la société. L'indice tient compte du fait que la notion de pauvreté change avec la modification générale des conditions de vie: seront pauvres des ménages incapables de satisfaire leurs besoins fondamentaux, mais aussi ceux qui sont exclus d'une pleine participation à la vie en société. La notion de pauvreté telle que définie ici correspond à une situation du ménage qui l'amène à des comportements spécifiques entraînant des conséquences négatives qui peuvent rendre plus difficile une sortie de l'état de pauvreté. Les trois dimensions citées sont des déterminants de tels comportements spécifiques des ménages et par ailleurs les seuls que l'on puisse repérer dans la plupart des enquêtes socioéconomiques qui ne contiennent généralement pas d'information sur les handicaps physiques ni les représentations sociales, par exemple. Enfin, le choix d'un groupe de référence se justifie parce que l'on est pauvre par rapport aux normes acceptées dans l'ensemble de la société, mais également par rapport aux normes du groupe social auquel on s'identifie. Voici comment l'indice IMPR a été construit en prenant en considération ces différents aspects.

(a) Privation ou non satisfaction des besoins de base.

Les ménages pauvres ont des dépenses relatives de subsistance plus élevées que celles de la population en général. Selon Townsend (1987), les ménages pauvres souffrent de privations parce qu'ils sont incapables de satisfaire leurs besoins de base. Depuis les travaux pionniers de Engel (1895) et de Halbwachs (1913), la part des dépenses totales consacrée à l'alimentation est un indicateur classique de subsistance et de privation. Nous proposons de définir comme pauvres selon ce premier critère *les ménages qui consacrent, pour la proportion de leur budget qui va à l'alimentation au foyer, au moins un tiers de plus que les ménages de référence* qu'on définira plus loin. Seront considérés comme riches les ménages qui affectent à se nourrir un tiers de leur budget de moins que la même population de référence.

(b) Marginalisation

Les seules dépenses de subsistance ne suffisent pas à définir la pauvreté dans les sociétés développées caractérisées par une extension considérable de la consommation marchande à toutes les sphères d'activités des ménages. Il faut aussi prendre en compte la non-satisfaction des besoins sociaux qui vont bien au-delà de la subsistance définie au sens strict. Serge Paugam (1994) propose l'expression pauvreté disqualifiante pour caractériser en fait une forme d'exclusion sociale. Du point de vue sociologique, les ménages pauvres ne sont pas seulement incapables de subvenir adéquatement à leurs besoins de base, mais ce sont aussi des ménages marginalisés ou exclus qui ne parviennent pas à combler les besoins minimum susceptibles de leur assurer une pleine participation à la vie en société. Ces besoins sont maintenant très variés et, pour les satisfaire, les ménages doivent effectuer des dépenses aussi bien pour les communications ou les transports que pour les loisirs ou la santé, par exemple. De ce point de vue, la pauvreté se mesure plutôt en termes de conditions de vie. Il serait sans doute possible de définir un panier de base de biens et services nécessaires au bon fonctionnement en société, comme ont proposé de le faire Fugère et Lanctôt (1985) pour le Québec, par exemple. L'entreprise est cependant complexe et relativement arbitraire, sans oublier qu'elle repose sur le jugement porté par des experts.

Plutôt que d'identifier un panier de base, nous proposons de considérer comme pauvres *les ménages qui dépensent moins de 67 % du total des dépenses observées dans la population de référence et comme riches, ceux qui dépensent plus de 50%*. Les dépenses totales sont pondérées par le nombre de membres dans l'unité de consommation. Considérer les comportements de consommation -- et non seulement le revenu, comme c'est le cas dans plusieurs indices de pauvreté -- présente l'avantage de caractériser le niveau de vie réel des ménages en tenant compte des ressources obtenues par le travail au noir ou encore par les transferts privés en argent qui sont non négligeables dans bien des cas. La prise en compte de cette dimension permet d'éviter ainsi de considérer comme pauvres des ménages ayant des ressources cachées ou peu de revenus déclarés. Une étude récente de Blair (1994) a montré que, aux États-Unis, le portrait de la pauvreté, dans les années 1980 était différent (moins grave, en fait) lorsqu'on mesurait cette dernière à partir des dépenses plutôt qu'à partir des seuls revenus. Ceci est dû probablement au fait que la dépense totale intègre des revenus de transfert, en particulier les transferts intergénérationnels, mais également sans doute au fait que

la dépense totale est lissée par rapport au revenu courant et qu'elle constitue donc un bon indicateur du revenu permanent des ménages.

(c) Insuffisance des ressources monétaires

Par ailleurs, l'insuffisance du revenu est une source importante de pauvreté. Aussi, considérer le revenu par unité de consommation comme troisième critère -- et non seulement les dépenses totales par unité -- s'avère-t-il essentiel parce que certains ménages peuvent avoir une consommation nettement inférieure à celle de leur groupe de référence, pour diverses raisons. On aurait tort de définir ces ménages comme pauvres, alors qu'en réalité ils consomment moins tout en ayant des revenus suffisants pour leur assurer éventuellement un niveau de vie décent. En conséquence, il faudrait caractériser les populations pauvres par une insuffisance de leur revenu permanent, mais cela consisterait à supposer que les pauvres ne sont pas soumis à des contraintes de liquidités et qu'ils ont la possibilité d'effectuer des transferts intertemporels de leur richesse permanente, hypothèse assez discutable. À cette raison s'ajoute le fait qu'il est difficile de mesurer le revenu permanent dans les enquêtes, ce qui justifie d'utiliser l'insuffisance du revenu courant comme troisième critère de pauvreté. D'après ce dernier, seront pauvres *les ménages qui se trouvent dans le quartile inférieur sur l'échelle des revenus disponibles par unité de consommation*. Ce critère se distingue des deux précédents parce qu'il situe cette fois les pauvres par rapport à toute la population dans la société. Le critère du revenu disponible par unité tient compte du caractère progressif de l'impôt sur le revenu, de l'ensemble des ressources monétaires courantes des ménages et de leur taille.

La pauvreté ne peut pas être mesurée seulement de manière absolue, puisqu'elle est aussi relative. Mais relative à quoi? Ici deux pôles de référence s'imposent. Le premier est constitué par l'ensemble de la société. Nous posons que les ménages évalueront leur situation par rapport aux ressources qui sont disponibles à un moment donné dans leur société. Aussi, le revenu des pauvres et des riches sera-t-il mesuré par référence à la distribution caractérisant l'ensemble de tous les ménages. Mais il existe un second pôle de référence qui est probablement à l'oeuvre en même temps: la pauvreté est aussi relative à un groupe, comme l'ont bien montré le sociologue allemand Georg Simmel (1906) dans un article souvent cité et avant lui Alexis de Tocqueville dans son **Mémoire sur le paupérisme**

(1835). On est pauvre par rapport aux normes acceptées dans l'ensemble de la société à un moment donné, certes, mais également par rapport aux normes du groupe social auquel on appartient ou auquel on s'identifie. Les membres d'un ménage vont s'estimer pauvres par rapport à d'autres qui partagent les mêmes caractéristiques. Les pêcheurs de Terre-Neuve ne se comparent pas nécessairement aux ouvriers de Toronto et les besoins subjectivement définis ne sont sans doute pas les mêmes dans les deux communautés. Il en va de même pour les jeunes -- qui se comparent aux autres jeunes plutôt qu'aux adultes d'âge mûr --, de même que les retraités évalueront leur situation par rapport à d'autres retraités et non seulement en référence à l'ensemble de la société. En conséquence, les dépenses totales et la part du budget consacrée à l'alimentation par chaque ménage seront analysées par rapport à un sous-groupe de référence et non pas par rapport à l'ensemble de la population comme c'est le cas pour le revenu disponible. Cette approche, on le voit, vise à situer les ménages dans leur environnement, soit, mais sans oublier qu'ils se réfèrent aussi à l'ensemble de la société pour évaluer leur position en terme de niveau de vie.

Le sous-groupe de référence sera construit à partir de trois critères: le milieu de vie -- ici la province ou la région au Canada --, la cohorte et le niveau de scolarité. Ces trois critères de référence sont quasiment invariants dans le temps: seul le critère d'appartenance à une cohorte d'âge est totalement invariant, mais les deux autres se modifient relativement peu sur le cycle de vie de la plupart des ménages. Lorsqu'un ménage change de région, on peut considérer que son adaptation aux conditions de vie de cette région est relativement rapide et que cette dernière constituera rapidement sa nouvelle référence. Le groupement des ménages par cohorte d'âge permet de neutraliser la déformation de la structure démographique d'une génération à l'autre. Les sous-populations que ces trois critères définissent sont donc assez stables et de tailles assez importantes pour pouvoir être considérées, sur le plan statistique, comme référence du ménage.

Doit-on prendre la moyenne ou la médiane? Il est courant d'utiliser la médiane pour situer la position relative des ménages dans leur population de référence afin d'éviter en particulier l'erreur de mesure de la moyenne. Néanmoins, les très bas et très hauts revenus constituent une information importante des ménages dans leur positionnement relatif, ce qui nous a amenés à les classer plutôt par rapport

à la moyenne de leur population de référence. Pour tenir compte de l'erreur de mesure, on a défini un intervalle de confiance autour de la moyenne de classe μ à l'aide de l'écart-type σ et de l'effectif n de cette classe, selon l'expression

$$\mu_C \pm t_\alpha \frac{\sigma_C}{\sqrt{n_C}}$$

dans laquelle le t de Student est au seuil de risque α de 5%. Les seuils de pauvreté et de richesse sur les deux premiers critères -- le coefficient budgétaire pour l'alimentation au foyer et les dépenses totales par unité de consommation -- seront mesurés par rapport aux deux bornes (inférieure et supérieure) de cet intervalle et non pas par rapport à la seule moyenne.

En résumé, seront caractérisés comme pauvres les ménages qui consacrent une partie de leur budget pour la fonction alimentation au foyer qui est au moins un tiers plus élevée que celle observée dans les ménages de référence, dépensent moins de 67% du total observé dans ce groupe et se situent dans le quartile inférieur sur l'échelle de distribution des revenus disponibles par unité cette fois dans l'ensemble de la société. Les ménages riches seront ceux qui ont une part de leur budget consacrée à l'alimentation à domicile inférieure ou égale à 67% de celle observée dans leur groupe de référence, qui dépensent plus de 50% du total des dépenses pondérées par unité observées dans leur groupe de référence et qui se situent dans le quartile supérieur de l'échelle des revenus disponibles par unité. Nous noterons 1 le fait d'avoir un critère qui définit la pauvreté et 3 le fait d'avoir un critère de richesse, le résidu étant noté 2. En d'autres termes, les ménages classés comme pauvres satisfont aux trois critères et les ménages quasi-pauvres, à deux critères sur trois. Les ménages riches auront quant à eux trois critères de richesse et les ménages quasi-riches, deux critères. Au total, la classification comprend 27 classes, qui ont été regroupées en cinq pour les fins de l'analyse: pauvres (111), quasi-pauvres (112, 121, 211), quasi-riches (332, 323, 233) et riches (333), alors que la classe médiane comprend tous les autres types. Nous ne distinguerons pas ces derniers en sous-groupes, puisque nous nous intéressons aux classes socioéconomiques extrêmes dans cette étude sur la convergence des structures de la consommation. Les classes agrégées étant ordonnées, on parlera d'un indice multidimensionnel de pauvreté-richesse (IMPR) ayant cinq modalités.

Une dernière précision s'impose. Atkinson (1987) a montré la grande variabilité du nombre de pauvres estimé à partir de diverses définitions des dépenses totales ou des revenus, résultats confirmés par l'analyse d'indicateurs subjectifs de pauvreté (Combris et Gardes 1995). On peut donc avancer qu'aucun de ces indicateurs classiques, pas plus que l'IMPR, ne permet un comptage robuste du nombre de pauvres. L'indice IMPR ne vise pas prioritairement à estimer un taux de pauvreté, mais plutôt à obtenir une définition objective et opératoire de sous-populations sur lesquelles seront entreprises des analyses microsociologiques des phénomènes de pauvreté et de richesse, telle que la présente étude sur la convergence. Cet indice permet de mesurer le degré d'appartenance des ménages à une classe socioéconomique, mais il ne définit pas directement un seuil de pauvreté en terme de revenu.

Par ailleurs, l'intérêt de cet indice est de permettre d'effectuer des analyses longitudinales de sous-populations distinguées selon plusieurs critères et définis de la même manière dans des enquêtes répétées. Il est possible d'analyser les tendances en évitant les biais systématiques, qui apparaissent lorsqu'on utilise des critères de pauvreté qui ne tiennent pas compte des déformations sociodémographiques structurelles. Enfin, cet indice IMPR propose une approche qui permet des analyses comparatives à partir d'enquêtes de pays différents. Le fait de pouvoir répliquer une mesure fiable dans d'autres contextes nationaux à partir d'enquêtes faites selon des méthodologies proches présente un avantage non négligeable.

Les données

Les données qui seront analysées proviennent des *Enquêtes sur les dépenses des familles* de Statistique Canada administrées en 1969, 1978, 1982, 1986 et 1992. Nous avons effectué un certain filtrage des ménages interrogés en éliminant ceux qui avaient une dépense totale négative et ceux qui avaient une dépense négative pour le poste automobile, de même que les dossiers voilés pour des raisons d'anonymat sur la variable province de résidence dans les trois dernières enquêtes. Il s'agit en fait d'un nombre minime de cas qui n'entache pas la représentativité des échantillons. Au total, 15 107 ménages ont été retenus dans l'échantillon de 1969, 9 351 en 1978, 10 936 en 1982, 10 327

en 1986 et 9 292 en 1992.

Le tableau 1 présente l'évolution de la moyenne des principaux indicateurs utilisés dans la construction de l'IMPR. On voit l'importance de considérer séparément les revenus bruts et les revenus disponibles par unité de consommation, de même que les dépenses par unité, qui augmentent dans des proportions inégales. Par ailleurs, la taille moyenne des ménages diminue fortement; la proportion des ménages dont la personne de référence est âgée de plus de 65 ans s'accroît alors que régresse celle des jeunes. Ces changements structurels non négligeables nécessitent qu'on en tienne compte dans l'analyse des évolutions temporelles. Enfin, la proportion des ménages plus scolarisés a augmenté de façon importante entre 1969 et 1992.

[Tableau 1 ici]

Les données des cinq enquêtes transversales recueillies par Statistique Canada sont-elles fiables pour analyser la convergence dans les structures de la consommation entre ménages pauvres et riches? Dans un autre travail, nous avons montré que les évolutions des coefficients budgétaires calculées à partir de ces enquêtes et celles évaluées à partir de séries temporelles agrégées de la comptabilité nationales étaient convergentes, malgré quelques différences observables au plan transversal probablement dues à la détermination des dépenses dans chaque fonction de consommation (Gardes et Langlois 1995). On sait que les modèles statiques estimés sur données d'enquête sont biaisés par l'endogénéité des effets fixes individuels, ce qui nécessite l'estimation de modèles dynamiques pour juger de la différenciation sociale des comportements de consommation (Cardoso et Gardes 1997). Cette estimation ne peut se faire elle-même qu'à l'aide de données individuelles temporelles. En l'absence de données de panel de consommation, on effectuera une pseudo panelisation des enquêtes regroupant les données individuelles en cellules homogènes comparables d'une période à l'autre (voir Gardes, Langlois et Richaudeau 1996 pour une explication de la méthode suivie ici).

Évolution de la pauvreté et de la richesse des ménages

Le tableau 2 présente l'évolution de la proportion des ménages pauvres et riches définis par l'indice

IMPR. Rappelons que l'intérêt de cet indice n'est pas de compter les ménages pauvres ou riches, mais bien de mesurer l'évolution de leur proportion dans le temps à partir d'une mesure fiable. Les tendances d'évolution sont les suivantes. Il y a d'abord une augmentation de la proportion des ménages pauvres durant les années 1980, suivie d'une réduction après 1986. Ces variations sont cependant faibles en intensité, ce qui signifie qu'il y a un noyau assez stable de ménages pauvres au cours des deux dernières décennies. Il en va autrement pour la proportion des ménages qui sont quasi-pauvres, ménages qui possèdent deux critères de pauvreté sur trois. Celle-ci a régressé de façon importante au cours des années 1970, passant de 14,5% à 8,9%, à la suite de l'adoption de plusieurs mesures fiscales favorisant une meilleure redistribution des revenus, sans oublier la mise en place de plusieurs programmes de protection des revenus touchant notamment les personnes inaptes au travail et les personnes âgées. Par la suite, la proportion des ménages quasi-pauvres a augmenté de façon continue durant les années 1980 et 1990. La hausse de la pauvreté au Canada est donc d'abord le fait de l'accroissement du nombre des ménages ayant certains attributs seulement de la pauvreté.

[Insérez ici tableau 2]

La classe moyenne a connu un gonflement important au cours des années 1970, suivi d'un léger déclin au début des années 1980, déclin qui est cependant beaucoup moins prononcé que celui qui est mesuré par un indice de polarisation des revenus individuels (Wolfson 1995; Morissette, Myles et Wannell 1994). Il n'apparaît pas possible de soutenir que la classe moyenne est en déclin d'après l'indice IMPR ni d'après l'analyse du revenu familial disponible par unité de consommation, comme l'a montré une étude du Mouvement Desjardins sur les inégalités au Québec (Bégin 1996) et une étude du C.D. Howe Institute (Beach et Slotsve 1996). En fait, c'est sans doute la participation accrue au marché du travail des femmes mariées avec enfants, sans oublier la diminution importante de la fécondité des couples, qui ont freiné ce déclin, qui autrement aurait été marqué compte tenu de l'évolution des revenus individuels (Langlois 1994). On retiendra cependant que le fort mouvement de croissance de la proportion des ménages se retrouvant au centre, qui avait été observé durant les années 1970, s'est brusquement arrêté, alors que s'amorce une certaine décroissance de

la classe moyenne, encore faible mais perceptible. Dans ce contexte, il devient très pertinent de s'interroger sur la convergence dans les structures de la consommation observable entre les classes socioéconomiques, afin de voir si les distances se modifient parallèlement à l'arrêt de la l'expansion de la classe moyenne. Nous pourrions alors poser un diagnostic plus précis et mieux fondé empiriquement sur la question du déclin du centre. La proportion des ménages quasi-riches a diminué au cours des années 1970, alors que celle des riches augmentait quelque peu, mais les évolutions observables par la suite dans ces deux classes ont été moins marquées que celles qui caractérisent les ménages pauvres.

L'analyse par groupe d'âges, plus précise grâce au contrôle du cycle de vie des ménages, montre que les évolutions dégagées plus haut sont divergentes. (Tableau 3). Les tendances marquantes sont les suivantes. Tout d'abord, on note un résultat qui confirme ce que plusieurs recherches ont observé en comparant des données recueillies de manière transversale sans correction de la structure d'âge (MMSR 1990; Langlois 1992): la pauvreté est en régression chez les personnes les plus âgées et en nette augmentation chez les jeunes ménages depuis 1969. La hausse de la pauvreté chez les ménages au milieu du cycle de vie s'est faite au détriment de la classe moyenne. La proportion des ménages riches et quasi-riches est à peu près constante sur toute la période étudiée dans le groupe des ménages formés de personnes âgées de 65 ans ou plus; elle n'a pas augmenté, mais elle n'a pas non plus diminué dans ce groupe d'âge. Par contre, elle a diminué chez les ménages les plus jeunes durant les années 1980.

[Insérez ici tableau 3]

Sur le plan transversal, la pauvreté régresse à mesure que s'élève le niveau d'éducation. La réduction de la pauvreté entre les diplômés du primaire et du secondaire est plus faible qu'entre les diplômés du secondaire et du post-secondaire alors que l'inverse s'observe pour les classes riches après 1978. Le fait de poursuivre des études post-secondaires est une sorte d'assurance contre la pauvreté, mais il n'est pas une garantie d'accès à la richesse. Sur le plan temporel, la proportion de ménages pauvres diminue entre 1978 et 1992 chez les diplômés du primaire, mais non chez ceux du secondaire et du post-secondaire, deux catégories dans lesquelles on note une même augmentation

de la proportion des ménages pauvres. Il y a donc un effet différencié des programmes sociaux, dont l'extension semble avoir profité aux ménages faiblement scolarisés jusqu'à récemment.

Comment se compare la pauvreté dans les diverses régions du Canada? Le tableau 4 présente les seuils SFR et MFR de Statistique Canada qui ont été décrits plus haut et l'indice multidimensionnel IMPR pour cinq grandes régions: les Provinces de l'Atlantique, le Québec, l'Ontario, les Prairies et la Colombie-britannique. L'indice SFR -- et surtout l'indice MFR -- donnent des écarts très marqués entre les grandes régions du Canada. On peut faire deux lectures de ces écarts du point de vue de la validité des mesures. D'une part, ces différences peuvent correspondre à la réalité -- et en ce cas il y aurait effectivement plus de pauvres dans les régions périphériques et au Québec -- mais il est aussi possible que les mesures actuelles sous-estiment la pauvreté dans les provinces riches et la surestiment dans les autres provinces, ce qui accentuerait les écarts, et en ce cas la mesure serait biaisée. Nous estimons que la façon de calculer les seuils chez Statistique Canada contribue à accentuer les écarts entre provinces riches et pauvres, car l'organisme fédéral prend en compte les différences entre milieux rural et urbain, mais non celles qui existent entre les provinces. Les écarts plus prononcés entre les seuils MFR d'une région à l'autre révèlent bien qu'il existe des différences importantes de revenus entre elles. L'indice IMPR clarifie les choses en précisant la référence des ménages, référence double qui est la communauté d'appartenance (province et groupe d'âge) mais aussi la société dans son ensemble qui détermine une norme nationale. Que donne la comparaison des indices IMPR? C'est dans les Prairies que le taux de pauvreté est le plus faible en 1992, suivi par les Provinces de l'Atlantique. Par ailleurs, l'écart entre l'Ontario et les autres provinces est fortement réduit, les taux de pauvreté étant presque identiques en Ontario et au Québec (6,4% et 6,5%) en 1992, la Colombie-britannique suivant derrière avec 6%. Ces résultats sont assez différents de ceux obtenus avec les deux mesures de Statistique Canada. D'après l'IMPR, il y aurait moins de pauvres dans les Provinces de l'Atlantique et dans les Prairies, et davantage dans les deux provinces les plus riches, l'Ontario et la Colombie-britannique, de même qu'au Québec. Sur le plan longitudinal, le taux de pauvreté est en régression dans les Provinces de l'Atlantique, il est relativement stable dans les Prairies (avec un sommet en 1982) et au Québec (avec un sommet en 1996), alors qu'il augmente en Ontario et en Colombie-britannique.

Si nous additionnons les deux taux (de pauvreté et de quasi-pauvreté), on obtient des estimations généralement un peu plus élevées que les mesures de Statistique Canada pour caractériser la pauvreté dans son ensemble. Globalement, celle-ci progresse depuis 1978 dans les trois provinces les plus peuplées, soit au Québec, en Ontario et en Colombie-britannique, elle est relativement stable dans les Provinces de l'Atlantique et elle régresse dans les Prairies. Il faut souligner que l'écart avec les données fédérales est plus marqué dans le cas de l'Ontario, la province la plus riche. C'est au Québec que la proportion de pauvres et de quasi-pauvres est la plus élevée: 17% en 1992, suivi de l'Ontario avec 16,1%. Le diagnostic pessimiste fréquemment posé sur le Québec -- province marquée par un haut taux de pauvreté -- n'est pas modifié, mais ce qui change, c'est l'écart qui sépare le Québec des autres provinces, écart qui se rétrécit de façon marquée, notamment l'écart avec l'Ontario, point de comparaison souvent privilégié. Enfin, la situation de la pauvreté dans les Maritimes ne paraît pas plus alarmante qu'ailleurs.

[ici tableau 4]

Gravité de la pauvreté et pertes de bien-être

Outre l'estimation de la proportion d'une population qui est pauvre selon des critères données, il paraît nécessaire de caractériser la gravité du phénomène lui-même. Le taux de pauvreté ne renseigne pas sur l'ampleur de cette dernière, car même si le nombre de pauvres reste constant, l'état de ces derniers peut se détériorer par rapport à l'ensemble de la population non-pauvre comme l'a montré Phipps (1991) pour le Canada. Aussi calculerons-nous deux indicateurs de bien-être mesurant la gravité de l'exclusion due à la pauvreté au-delà du simple comptage du nombre de pauvres: les indices de Watts et de Sen (1976), dont les propriétés sont discutées dans Foster et Shorrocks (1991), Zheng (1993) et Ravallion (1994).

L'indice de Watts sera calculé sur la dépense totale et sur le revenu d'après la formule suivante

$$P = \frac{2}{(q+1)nz} \sum_{i=1}^q (z - y_i)(q+1-i)$$

dans laquelle q représente le nombre de pauvres et n l'effectif total de l'échantillon. Dans notre analyse, les pauvres n'étant pas définis par un seuil de revenu, le seuil de pauvreté z a été déterminé comme le dernier vingtile des classes pauvres et quasi-pauvres et le premier vingtile des classes riches et quasi-riches. Cet indice mesure le *montant absolu de la perte de bien-être* due à la pauvreté. Le second indice, proposé par Sen, mesure la *distance relative moyenne* en termes monétaires du revenu des pauvres au seuil de pauvreté: si le revenu de tous les ménages pauvres diminuait de 10% pour un seuil de pauvreté invariable, l'indice augmenterait de 10% fois le taux de pauvreté. La formule de l'indice est la suivante

$$P = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q [\log z - \log y_i]$$

avec z représentant le seuil de pauvreté défini en terme de revenu comme dans l'indice de Watts, n la taille de l'échantillon, et y le revenu observé de chaque ménage pauvre.

Les résultats, qui apparaissent dans les tableaux 5 et 6, mettent en évidence des évolutions assez différentes selon les périodes. La gravité de la pauvreté évolue dans la même direction que la proportion des pauvres et des quasi-pauvres, mais non avec la même amplitude. Tout d'abord, la gravité des situations de pauvreté a nettement diminué entre 1969 et 1978, et plus faiblement par la suite entre 1986 et 1992. La gravité de la quasi-pauvreté a connu elle-aussi une diminution entre 1969 et 1978, mais l'évolution fût par la suite différente de celle qui a caractérisé la pauvreté. Il semble que la perte de bien-être des ménages quasi-pauvres ait eu tendance à s'accroître à partir de la fin des années 1970, alors que la situation des pauvres s'améliorait quelque peu, comme le montrent les indicateurs de Sen et de Watts. L'analyse met en évidence une nette aggravation de la quasi-pauvreté, comme l'indique notamment l'indicateur de Sen dans le tableau 6. Si cela est juste, on peut avancer que les quasi-pauvres auraient été les plus touchés par la crise du début des années 1980. Ce résultat est important, car il donne à penser qu'est en train d'apparaître une forme de déclassement d'une fraction inférieure de la classe moyenne, devenue incapable de maintenir sa place dans le contexte de l'importante mutation sociale qui caractérise la société actuelle. Nous reviendrons sur cette hypothèse après avoir analysé la convergence de la consommation. Pour les quasi-riches, la situation a changé en 1978, avec une forte réduction de l'avantage relatif qu'ils

avaient en 1969. Par la suite, on ne peut pas dire qu'ils aient gagné ou perdu du terrain. Enfin, la proportion des ménages riches a augmenté de 1969 à 1982, comme on l'a vu dans le tableau 2, par le passage de ménages quasi-riches à une situation de richesse, mais la distance au premier riche est restée stable à partir de 1978. Ce résultat s'explique sans doute par l'augmentation des impôts directs, dont la forte progressivité a davantage touché les ménages les plus riches.

[Ici tableaux 5 et 6]

Comportements de consommation dans les classes socioéconomiques

Y-a-t-il rapprochement des modes de vie et convergence des comportements de consommation entre les classes socioéconomiques au cours de la période étudiée, marquée par un enrichissement collectif important, et au cours du cycle de vie des ménages, généralement lui aussi marqué par une augmentation réelle du niveau de vie? Dans le contexte d'une marchandisation croissante de la vie quotidienne, peut-on parler d'une convergence entre ménages pauvres et ménages riches? La hausse du niveau de vie réel entraîne-t-elle une évolution vers des patrons communs de consommation sur longue période et au cours du cycle de vie? Pour répondre à ces questions, nous proposons trois types d'analyse. Tout d'abord, un examen de la convergence observable dans les structures de la consommation entre ménages répartis dans les cinq classes socioéconomiques définies plus haut par l'indice IMPR, afin de voir si les changements transversaux correspondent aux évolutions temporelles. Puis, l'estimation des distances entre les cinq classes en contrôlant les groupes d'âges et l'année de l'enquête. Enfin, le calcul des élasticités transversales et dynamiques permettra de dégager la relation entre la différenciation sociale et la dynamique temporelle dans le processus de création de nouveaux besoins. Pour compléter l'analyse de la convergence ou de la divergence des structures de consommation, il faudrait aussi analyser les *causes* de ces phénomènes, soit la variation du revenu réel et du niveau de vie, la modification de la norme de consommation et les changements des structures de prix relatifs. Seule la question de la convergence sera analysée ici, les causes étant étudiées dans des publications à venir.

Structure de la consommation

Le tableau 7 présente l'évolution des coefficients budgétaires dans les cinq classes socioéconomiques entre 1969 et 1992 pour les neuf fonctions: alimentation (à domicile et à l'extérieur), logement (loyer, intérêts hypothécaires et charges), habillement, équipement du foyer, protection (assurances et cotisations liées au travail), santé (santé et hygiène personnelle), culture (dépenses pour la culture, les divertissements et l'éducation), transports (achat, entretien et utilisation des véhicules, transports en commun) et divers (autres dépenses non incluses dans les fonctions précédentes). On peut y repérer les *changements transversaux* entre les ménages pauvres et les ménages riches et les comparer aux *évolutions temporelles* pour chacun des groupes.

[Ici tableau 7]

La variation transversale des coefficients budgétaires s'avère importante -- plus de 50% de variation pour la moitié des fonctions -- et elle est conforme aux résultats d'analyses antérieures de la consommation et des dépenses des ménages (Gardes 1983; Langlois 1989; Brown 1994). Ces modifications transversales sont très stables d'une enquête à l'autre, au moins dans leur direction. Les changements les plus importants de la structure budgétaire entre les classes pauvres et les classes riches concernent les dépenses alimentaires dont la part budgétaire diminue dans les mêmes proportions entre 1969 et 1992. Nous retrouvons ici un résultat observable depuis les premières grandes enquêtes budgétaires réalisées au siècle dernier. Lorsque leur situation financière réelle s'améliore, les ménages disposent d'un revenu discrétionnaire qui peut être affecté à la satisfaction de nouveaux besoins. Ces ressources sont utilisées prioritairement pour les dépenses de transports, dont la part budgétaire est quadruplée dans les dépenses des riches par rapport à celles des pauvres en 1969 et plus que doublée en 1992. Les ménages pauvres et riches se différencient de façon marquée d'après ces deux fonctions. La fonction transports passe même au premier rang dans la structure de la consommation des ménages les plus riches dès 1969, ce qui montre bien une fois de plus l'importance de la mobilité dans le mode de vie contemporain (Scardigli 1983; Aglietta et Brender 1984; Gardes et Louvet 1986). Ce résultat va dans le sens des analyses de la norme de

consommation selon lesquelles la fonction transports devient l'élément structurant essentiel du mode de vie et de la consommation des ménages. Le poste logement augmente en importance dans les budgets de tous les groupes de ménages, mais de façon plus importante chez les ménages les plus pauvres. Ce résultat est important car l'effort financier de plus en plus marqué que les ménages pauvres doivent supporter va affecter le rapprochement de leur structure de consommation avec les ménages les plus riches. Cinq autres fonctions ont connu une croissance transversale marquée, mais moins importante que la fonction transports: ce sont les fonctions habillement, culture, équipement du ménage, protection et dépenses diverses. Les dépenses de culture sont caractérisées par un changement transversal plus complexe lié à une forte augmentation de leur coefficient budgétaire pour la classe moyenne, sans doute parce que les dépenses pour l'éducation des enfants sont comprises dans ce poste. Les changements transversaux des pauvres à la classe moyenne et de la classe moyenne aux riches (sauf pour les dépenses d'hygiène) sont de nature semblable mais semblent nettement plus importants entre pauvres et classe moyenne.

Sur le plan longitudinal, les écarts entre les riches et les pauvres se réduisent entre 1969 et 1992 pour un certain nombre de fonctions: alimentation (l'écart entre pauvres et riches pour ce poste n'est plus que de 17% en 1992) et transports surtout, mais aussi habillement et culture. (Graphique 1). Ces écarts augmentent pour d'autres fonctions: le logement surtout, la protection, les dépenses de santé et les dépenses diverses, celles-ci révélant l'émergence des nouveaux besoins. Pour six fonctions, l'évolution temporelle permet aux ménages pauvres de se rapprocher des structures de consommation qu'avaient les riches en début de période, mais cette convergence n'est pas complète puisque trois postes -- logement, habillement, équipement du logement -- connaissent des évolutions temporelles contraires aux changements transversaux, comme l'indique la divergence des taux de variations transversale et temporelle (deux dernières lignes du tableau 7). Au total, les évolutions temporelles des coefficients budgétaires sont similaires pour les cinq groupes socioéconomiques, mais plus fortes pour les groupes riches, les ménages pauvres étant affectés par une inertie relative de leur structure de consommation. En fait, ce qui semble empêcher la structure de la consommation des ménages pauvres de se rapprocher davantage de celle des ménages de classe moyenne ou des ménages riches est l'obligation qu'ils ont eu d'augmenter plus fortement leurs dépenses pour se loger

à la fin des années 1980. Les ménages pauvres ont été plus touchés que les autres par le renchérissement du coût de l'habitation, ce qui a contraint l'ensemble de leur budget. Globalement, les évolutions temporelles semblent plutôt positivement corrélées aux évolutions transversales. Deux des trois cas de relations inverses sont très peu marqués (habillement et équipement du ménage). Ce premier résultat ne contredit donc pas l'hypothèse de convergence des structures de consommation au cours du temps.

Tableau 1

Caractérisation de la population à l'aide de sept variables, Canada, 1969-1992.

variables	1969	1978	1982	1986	1992
Revenu total brut (\$1992)	26 726	44 636	45 102	43 983	44 212
Revenu disponible par u.c. (\$1992)	15 245	16 975	18 341	17 917	17 867
Dépenses totales par u.c. (\$1992)	15 297	16 369	16 821	17 741	17 495
Coefficient budgétaire Alimentation	0.218	0.188	0.165	0.150	0.136
Taille moyenne du ménage	3.55	3.02	2.84	2.70	2.60
% des 29 ans et moins	16.1	19.5	19.7	17.9	13.3
% des 30-44 ans	31.4	31.2	33.1	34.3	36.4
% des 45-64 ans	34.5	31.5	30.0	28.7	30.1
% des 65 ans et plus	17.9	17.8	17.3	19.1	20.2
% primaire	39.9	27.4	22.4	19.9	16.7
% secondaire	39.9	44.0	43.3	43.8	42.1
% post-secondaire	20.2	28.6	34.3	36.3	41.2
Taille de l'échantillon	15 107	9 351	10 936	10 327	9 292

Source: Statistique Canada, microdonnées de l' *Enquêtes sur les dépenses des familles*, calculs des auteurs.

Tableau 2

Répartition de la population des ménages d'après l'indice multidimensionnel de pauvreté-richesse (IMPR), Canada, 1969-1992

Indice IMPR	1969	1978	1982	1986	1992
pauvres	5.8	5.7	6.3	6.5	6.0
quasi-pauvres	14.5	8.9	9.5	9.8	9.9
classe moyenne	65.2	71.3	69.5	69.1	69.7
quasi-riches	10.3	9.3	9.6	9.5	9.3
riches	4.3	4.8	5.3	5.1	5.1
Total %	100	100	100	100	100
N	15 107	9 351	10 936	10 327	9 292

Source: Statistique Canada, microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, calculs des auteurs.

Tableau 3
Répartition de la population selon les catégories de l'indice multidimensionnel pauvreté-richesse (IMPR) et les groupes d'âge, Canada, 1969-1992.

	Pauvres	Quasi-pauvres	Classe moyenne	Quasi-riches	Riches	Total %	N
1969							
moins de 30	4,6	11,7	69,8	10,7	3,3	100	2438
30-44	3,8	11,2	69,1	11,8	4,2	100	4747
45-64	6,0	13,2	64,6	11,0	5,1	100	5213
65 et +	9,7	25,3	55,4	6,0	3,6	100	2710
1978							
moins de 30	5,3	7,5	71	11,3	5,0	100	1824
30-44	5,8	7,1	71,6	9,8	5,7	100	2918
45-64	5,8	9,1	70,4	9,6	5,1	100	2945
65 et +	5,6	13,6	72,7	5,5	2,6	100	1664
1982							
moins de 30	6,9	8,5	68,3	10,8	5,4	100	2150
30-44	7,1	8,9	67,7	10,2	6,2	100	3617
45-64	5,9	9,0	70,4	9,6	5,1	100	3276
65 et +	5,1	13,0	72,6	6,1	3,2	100	1873
1986							
moins de 30	7,6	9,5	69,3	9,5	4,2	100	1848
30-44	6,9	9,9	66,3	10,1	6,7	100	3540
45-64	6,2	9,7	68,3	10,8	5,0	100	2965
65 et +	5,6	10,4	74,7	6,6	2,7	100	1974
1992							
moins de 30	6,9	9,5	70,2	9,5	3,9	100	1243
30-44	7,1	9,6	67,3	9,8	6,1	100	3404
45-64	5,2	9,5	68,7	10,7	5,9	100	2801
65 et +	4,0	10,2	76,8	6,9	3,0	100	1892

Source : Statistique Canada, microdonnées de l'Enquête sur les dépenses des familles, calculs des auteurs.

Tableau 4

Taux de pauvreté selon différents indices -- SFR, MFR et IMPR -- et la région, Canada, 1969-1992

SFR**				MFR**	IMPR		
base	base	base	base		pauvres	quasi	total

région	année					pauvres			
		1969	1978	1986	1992				
Atlantique	1969	33.0	--	--	--	--	7.1	14.6	21.7
	1978	14.5	17.2*	--	--	--	6.2	8.8	15.0
	1982	13.0	17.4	17.8	18.1	22.9	6.1	9.6	15.7
	1986	11.2	15.1	15.6	15.7	19.9	7.2	9.2	16.4
	1992	--	--	14.2	13.8	17.4	5.8	9.4	15.2
Québec	1969	24.2	--	--	--	--	5.7	15.6	21.3
	1978	12.0	14.6*	15.3	--	--	6.4	8.2	14.6
	1982	12.0	15.0	16.7	16.7	14.8	7.1	9.7	16.8
	1986	10.5	14.6	17.1	16.7	14.3	8.0	9.6	17.6
	1992	--	--	15.5	15.9	12.7	6.4	10.6	17.0
Ontario	1969	14.4	--	--	--	--	5.7	13.6	19.3
	1978	8.8	11.4*	--	--	--	5.0	9.2	14.2
	1982	8.7	10.9	12.1	12.2	8.3	6.1	8.6	14.7
	1986	6.7	8.5	10.1	9.8	8.5	6.1	10.0	16.1
	1992	--	--	11.2	11.1	10.2	6.5	9.6	16.1
Prairies	1969	26.2	--	--	--	--	4.9	15.1	20.0
	1978	10.2	13.7*	--	--	--	5.6	9.9	15.5
	1982	9.1	10.8	11.8	11.8	14.9	6.8	10.6	17.4
	1986	9.2	12.0	14.1	13.8	13.3	5.8	10.4	16.2
	1992	--	--	15.2	15.2	15.6	5.0	9.3	14.3
Colombie Britannique	1969	16.7	--	--	--	--	4.6	12.9	17.5
	1978	8.3	11.3*	--	--	--	4.6	7.4	12.0
	1982	9.4	11.9	13.8	13.5	12.4	4.9	8.9	13.8
	1986	10.3	13.2	15.6	15.1	13.6	5.7	10.0	15.7
	1992	--	--	13.4	13.5	11.4	6.0	9.5	15.5

* Année 1979

** Ménages de deux personnes et plus et familles.

Source : Statistique Canada, cat. 13-207, microdonnées des *Enquêtes sur les dépenses des familles*, calculs des auteurs. Les données sur les MFR et les SFR pour les années 1986 et 1992 ont été révisées par Statistique Canada en 1996, ce qui explique l'existence de certains écarts avec les publications précédentes.

Tableau 5

Indicateur de perte bien-être de Watts calculé selon les dépenses totales et les revenus selon l'indice multidimensionnel de pauvreté-richesse, Canada, 1969-1992

		1969	1978	1982	1986	1992
P	dép.	0.0433	0.0270	0.0273	0.0268	0.0242
	rev.	0.0425	0.0240	0.0268	0.0293	0.0236
QP	dép.	0.1071	0.0396	0.0428	0.0420	0.0416
	rev.	0.1309	0.0483	0.0524	0.0548	0.0583
QR	dép.	-0.0782	-0.0443	-0.0463	-0.0427	-0.0425
	rev.	-0.0772	-0.0500	-0.0517	-0.0505	-0.0491
R	dép.	-0.0303	-0.0232	-0.0259	-0.0226	-0.0234
	rev.	-0.0297	-0.0194	-0.0230	-0.0222	-0.0230

1ère ligne: calculé à l'aide des dépenses totales

2ème ligne: calculé à l'aide du revenu

Source: Statistique Canada, microdonnées de *l'Enquête sur les dépenses des familles*, calculs des auteurs.

Tableau 6

Indicateur de perte bien-être de Sen selon l'indice multidimensionnel de pauvreté-richesse,
Canada, 1969-1992

Enquête	Pauvres	Quasi-pauvres
1969	0.0344	0.0962
1978	0.0238	0.0438
1982	0.0266	0.0473
1986	0.0282	0.0489
1992	0.0239	0.0511

Source: Statistique Canada, microdonnées de *l'Enquête sur les dépenses des familles*, calculs des auteurs.

Tableau 7
Coefficients budgétaires pour 9 fonctions de consommation selon les catégories
de l'indice multidimensionnel pauvreté-richesse (IMPR), Canada, 1969-92

	ALIME.	LOGE.	HABILL.	EQUIP.	PROTEC.	SANTE	CULTUR.	TRANSP.	DIVERS
IIII									
3	0.452	0.198	0.077	0.026	0.014	0.058	0.077	0.046	0.053
43	0.316	0.221	0.086	0.036	0.026	0.072	0.088	0.084	0.071
80	0.257	0.187	0.098	0.043	0.046	0.064	0.102	0.129	0.074
45	0.221	0.171	0.103	0.048	0.055	0.058	0.109	0.156	0.078
5	0.181	0.157	0.108	0.051	0.054	0.054	0.110	0.201	0.084
IIII									
3	0.396	0.225	0.068	0.033	0.020	0.041	0.083	0.065	0.067
43	0.316	0.232	0.069	0.045	0.027	0.045	0.096	0.085	0.083
80	0.238	0.210	0.077	0.052	0.045	0.043	0.108	0.137	0.090
45	0.180	0.195	0.078	0.057	0.059	0.039	0.114	0.174	0.103
5	0.165	0.172	0.077	0.058	0.054	0.036	0.116	0.214	0.109
IIII									
3	0.349	0.251	0.062	0.027	0.020	0.046	0.101	0.072	0.068
43	0.285	0.262	0.063	0.033	0.029	0.049	0.102	0.092	0.081
80	0.219	0.231	0.072	0.041	0.047	0.048	0.108	0.136	0.094
45	0.165	0.215	0.072	0.048	0.065	0.042	0.103	0.178	0.108
5	0.159	0.197	0.072	0.045	0.059	0.037	0.114	0.176	0.137
IIII									
3	0.330	0.260	0.062	0.029	0.022	0.049	0.100	0.076	0.067
43	0.259	0.269	0.063	0.035	0.031	0.053	0.113	0.094	0.078
80	0.206	0.225	0.071	0.042	0.049	0.049	0.117	0.140	0.096
45	0.155	0.194	0.075	0.045	0.068	0.042	0.118	0.178	0.121
5	0.147	0.180	0.070	0.047	0.058	0.037	0.116	0.213	0.127
IIII									
3	0.300	0.285	0.053	0.028	0.020	0.050	0.118	0.081	0.064
43	0.238	0.286	0.054	0.031	0.033	0.057	0.126	0.099	0.077
80	0.186	0.239	0.058	0.035	0.056	0.053	0.130	0.140	0.102
45	0.139	0.211	0.061	0.041	0.081	0.044	0.127	0.170	0.125
5	0.134	0.201	0.055	0.045	0.073	0.038	0.119	0.192	0.142
	Taux de variation								
VP SRUHOI	-0.30	0.31	-0.40	-0.10	0.35	-0.21	0.30	0.21	0.39
VDQWEUOEI	-0.93	-0.28	0.14	0.48	0.83	-0.17	0.18	0.97	0.60

Bibliographie

- Aglietta, M. et A. Brender 1984. **Les métamorphoses de la société salariale: la France en projet.** Paris: Calman-Lévy.
- Atkinson, Anthony B. 1987. *On the Measurement of Poverty.* **Econometrica** 55, 4: 749-764.
- Alcock, Pete 1993. **Understanding Poverty.** Chatham: Macmillan.
- Baudelot, Christian et Roger Establet 1980. **Qui travaille pour qui?.** Paris: François Maspéro.
- Beach, Charles M. et George A. Slotsve 1996. **Are We Becoming Two Societies?** Vancouver: C.D. Howe Institute.
- Bégin, Hélène 1996. *Hausse de l'inégalité des revenus au Québec: mythe ou réalités?* **En perspectives.** Mouvement Desjardins, vol. 6, février: 1-3.
- Brown, Clair 1994. **American Standard of Living, 1918-1988.** Cambridge (USA): Blackwell.
- Callan, Tim, Brian Nolan et Christopher T. Whelan 1993. *Ressources Deprivation and the Measurement of Poverty.* **Journal of Social Policy** 22, 2: 141-172.
- Cardoso, Nilton et François Gardes 1996. *Caractérisation et analyse des comportements de consommation des ménages pauvres sur données individuelles françaises.* **Revue Économique** 47, 3: 687-698.
- Cardoso, Nilton et François Gardes 1997. Estimation des fonctions de consommation sur un pseudo-panel d'enquêtes de l'INSEE, **Économie et prévision**, 1 (sous presse).
- Citro, Constance F. et Robert T. Michael (eds) 1995. **Measuring Poverty. A New Approach.** Washington: National Academy Press.
- Combris, Pierre et François Gardes 1995. **The Income Elasticity of the Poverty Line,** Paris: Cahier de recherche du Lamia, Université de Paris 1 (Panthéon-Sorbonne).
- Conseil national du bien-être social 1994. **Profil de la pauvreté 1994.** Ottawa: Conseil national du bien-être social.
- Engel, E. 1895. *Die Lebenskosten Belgischer Arbeiter-familien Früher UndJjetzt.* **International Statistical Institute Bulletin** 9: 1-74.
- Foster, James E. et Anthony F. Shorrocks 1991. *Subgroup Consistent Poverty Indices.* **Econometrica** mai: 687-709.
- Fugère, Denis et Pierre Lanctôt 1985. **Méthodologie de détermination des seuils de revenu minimum au Québec.** Québec: Ministère de la main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu.
- Gardes, François et Simon Langlois 1996. Une nouvelle mesure de la pauvreté au Québec. **Service social** 44, 3: 29-54.

- Gardes, François, Simon Langlois et Didier Richaudeau 1996. *Cross-section Versus Time-Series Elasticities of Canadian Consumption*. **Economic Letters** 51: 169-175.
- Gardes, François et Philippe Louvet 1986. **La convergence internationale des structures de consommation**. Paris: CREDOC.
- Goedhart, Th., V. Halberstadt et B. Van Praag 199x. The Poverty Line: Concept and Measurement. **Journal of Human Resources** 12: 503-520.
- Hagenaars, Aldi 1987. *A Class of Poverty Indices*. **International Economic Review** 28 , 3: 583-607.
- Halbwachs, Maurice 1913. **La classe ouvrière et les niveaux de vie**. Paris: Félix Alcan.
- Harp, John et John R. Hofley (eds) 1971. **Poverty in Canada**. Scarborough: Prentice-Hall.
- Hanratty, Maria J. et Rebecca M. Blank 1992. *Down and Out in North America: Recent Trends in Poverty Rates in the United States and Canada*. **The Quarterly Journal of Economics** 1: 233-254.
- Langlois, Simon 1987. *Les seuils de pauvreté*, dans Madeleine Gauthier (ed). **Les nouveaux visages de la pauvreté**. Québec: Institut québécois de la culture: 199-220.
- 1990. *Pauvreté*, dans S. Langlois et collaborateurs. **La société québécoise en tendances 1960-1990**. Québec: Institut québécois de recherches sur la culture: 607-614.
- 1994. *Le niveau de vie des familles. Déclassement et effet de génération*», dans Gilles Pronovost (sous la direction de). **Comprendre la famille. Actes du symposium québécois de recherche sur la famille**. Sainte-Foy: Presses de l'Université Laval: 17-30.
- Ministère de la main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu 1990. **La pauvreté au Québec. Situation et évolution de 1973 à 1986**. Québec: Les publications officielles du Québec.
- Morissette, R., J. Myles et T. Wannell 1994. **L'inégalité des gains au Canada: le point sur la situation**. Études analytiques no 60, Ottawa: Statistique Canada.
- Morris, Martina, Annette D. Bernhardt et Mark S. Handcock 1994. *Economic Inequality: New Methods for New Trends*. **American Sociological Review** 59: 205-219.
- Myles, John 1988. *The Expanding Middle: Some Canadian Evidence on the Deskilling Debate*. **Canadian Review of Sociology and Anthropology** 25, 3: 335-364.
- Nolan, Brian et Tim Callan 1994. **Poverty and Policy in Ireland**. Dublin: Gill & MacMillan.
- Paugam, Serge 1994. **La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté**. Paris: Presses Universitaires de France.
- Paugam, Serge (sous la direction de) 1996. **L'exclusion. L'état des savoirs**. Paris: Éditions La Découverte, coll. Textes à l'appui.
- Phipps, Shelley A. 1991. *Measuring Poverty Among Canadian Households. Sensitivity to Choice of Measure and Scale*. **The Journal of Human Resources** XXVIII, 1: 163-184.

- Ravallion, M. 1994. **Poverty Comparison**. Gordon Breach: Fundamental of Pure and Applied Economics Series, vol 56.
- Ringen, Stein 1987. Direct and Indirect Measures of Poverty. **Journal of Social Policy** 16, 2: 351-366.
- Sarlo, Christopher 1992. **Poverty in Canada**. Vancouver: The Fraser Institute.
- Scardigli, Victor 1983. **La consommation, culture du quotidien**. Paris: Presses Universitaires de France.
- Sen, Amartya 1976. *Poverty: An Ordinal Approach to Measurement*. **Econometrica** 44, Mars.
- 1987. **The Standard of Living**. Cambridge: Cambridge University Press.
- Simmel, Georg 1971. *The Poor*, dans John Harp et John R. Hofley (eds). **Poverty in Canada**. Scarborough: Prentice-Hall: 49-74.
- Standing, Guy 1995. **Poverty, Inequality, and the Crisis of Social Policy**. Washington: Joint Center for Political and Economic Studies.
- Statistique Canada 1995. **Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu 1994**. Ottawa: Ministère des Approvisionnements.
- Tocqueville, Alexis de [1835] 1991. **Mémoire sur le paupérisme. Oeuvres**. T. 1. Paris: Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade: 1155-1180.
- Townsend, Peter 1979. **Poverty in the United-Kingdom**. London: Penguin.
- 1987. Deprivation. **Journal of Social Policy** 16 : 125-146.
- Van Praag, Bernard 1977. *The Perception of Welfare Inequality*. **European Economic Review** 10: 189-207.
- Wolfson, Michael et J. M. Evans 1990. **Seuils de faible revenu de Statistique Canada. Problèmes et possibilités méthodologiques**. Document de travail, Ottawa: Statistique Canada.
- Wolfson, Michael 1992. **Inequality and Polarization: Is There a Disappearing Middle Class in Canada?** Ottawa: Statistique Canada.
- Zheng, B. 1993. *An Axiomatic Characterization of the Watts Poverty Index*. **Economics Letters** 42: 22-43.